Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213501224-20260605-D2026_059-DE

DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE

MAIRIE de
LA GOUESNIÈRE
35350

La Gouesnière

☎ 02 99 58 80 80

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 05 Juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinquième jour du mois de juin, à vingt heures et zéro minute, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en présence du public, au nombre prescrit par la loi, dans la Salle d'Honneur de la Mairie sous la présidence de M. Jérôme LEGRAND, Maire
Présents : M. LEGRAND Jérôme, Mme FOREST Lisa, LEDUC Frédéric, Mme LE MAREC-FOURY Audrey, M. GAUTIER Patrick, Mme PIEDVACHE Malory, M. DESCHAMPS Kévin, Mme EBRARD Hélène, M. TOUTANT Argan, Mme TULASNE Vanessa, M. DELEPINE Alexandre, Mme JOUET Laura, M. BLIN Mathieu, Mme BOUSSAC Karine, M. JOUANNE Thierry, M. ELRIC Régis, Mme PICCO Danièle, Mme VITIS Sandrine, M. ECLIMONT Pascal.
Absents excusés :

DÉLIBÉRATION N°
2026/059

A été nommée secrétaire de séance : Mme LE MAREC-FOURY Audrey.

Date de la convocation et d'affichage :
01/06/2026

Nombre de Membres			
En exercice	Présents	Présents et représentés	Qui ont pris part à la délibération
19	17	17	17

Monsieur Patrick GAUTIER et Madame Danièle PICCO quitte l'assemblée durant cette délibération, ce derniers étant membres de bureaux d'associations.

OBJET : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ANNÉE 2026

Madame Malory PIEDVACHE propose au conseil municipal d'attribuer, comme suit, les subventions aux associations au titre de l'année 2026 :

Vu l'avis favorable de la commission « Vie Associative » en date du 28 mai 2026,

Associations	Montant subvention
Peintres Amateurs	150 €
ASG (Foot)	500 €
ASG (badminton)	150 €
THUNDERHAWKS	150 €
Rando Bien Être	150 €
A.A.E.P.G.	350 €
APE Ecole Publique	1 000 €
APEL Ecole Privée	1 000 €
APEL Ecole Privée - Participation aux voyages (15,00 € x 80,00 élèves)	1 200 €
Coopérative école publique – Participation aux voyages (15,00 € x 89,00 élèves)	1 335 €
West Cowboy Country	350 €
La Récré des petits Choux	250 €
UNC	250 €
Mémoires Saint-Patrick	350 €
VIE ACTIVE	150 €
GYM La Gouesnière	350 €
Garance et Mélusine	150 €
ACCA	500 €
MUSIQUE ENSEMBLE	350 €

La proposition d'attribution d'une subvention à l'OGEC pour des fournitures scolaires est reportée. Des éléments complémentaires sont demandés.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213501224-20260605-D2026_059-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 17 voix POUR (M. GAUTIER Patrick et Mme PICCO Danièle ne prenant pas part au vote),

- **VOTE les subventions aux associations, telles que ci-dessus présentées, pour l'année 2026.**
- **AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits

Le Maire, M. Jérôme LEGRAND.

La secrétaire de séance, Mme LE MAREC-FOURY Audrey.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
Le maire et le receveur municipal seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.